

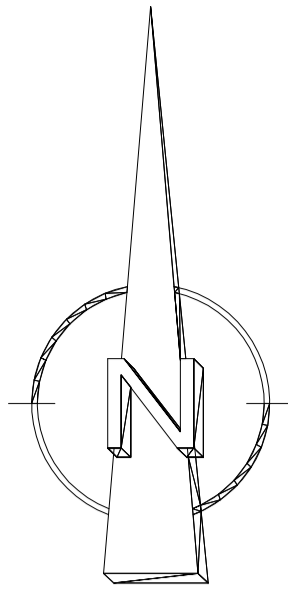
Elaboration prescrite par DCM du 19 Mars 2004
 Projet de P.L.U. arrêté par D.C.M. du 7 juillet 2010
 Dossier soumis à Enquête Publique du 18 octobre 2010 au 19 novembre 2010
 Arrêté du P.L.U. approuvé par D.C.M du

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 Plan de Zonage, planche n°1 : partie centrale

METROPOLIS Urbanistes 18 rue Quintin 33000 BORDEAUX Tél. 05 57 81 74 83 / Fax. 05 56 79 38 74	PLAN No 4.2	ECHELLE 1/2500ème
Fabien CHARLOT Paysagiste 75 rue Paul Camelle 33100 Bordeaux Tél. 05 56 32 22 79	Indice 4.2	Date Juin 2013
	Dessiné par CY et DP	Vérifié par DP

N° des opérations	Liste des emplacements réservés	Bénéficiaires	Surfaces approximatives
1	Emplacements réservés pour élargissement de voirie		
1	Réalisation d'un espace public	Commune	300 m²
2	Création d'une amorce de voirie pour la desserte de la zone 2AU de Seillas	Commune	980 m²
3	Création d'un ouvrage de rétention des eaux et d'un accès de desserte de la zone 2AU de Seillas	Commune	984 m²
4	Réservation pour le réaménagement et la sécurisation de l'accès au groupe scolaire	Commune	2710 m²
5	Réservation pour permettre l'extension du groupe scolaire	Commune	3875 m²
6	Élargissement de la Voie Communale n°6 de Laborde	Commune	2020 m²
7	Aménagement des berges à Vitevasse	Commune	237 m²
8	Création d'un parc de stationnement	Commune	104 m²
9	Élargissement et sécurisation de chemins départementaux 669	Commune	3027 m²
10	Élargissement et sécurisation de la voie communale n°4	Commune	3327 m²
11	Sécurisation de l'emprise de Gauriac à l'intersection des chemins départementaux 669 et 133E5 et de la voie communale n°4	Commune	1257 m²
12	Création d'un espace public le long de l'estuaire de la Gironde	Commune	3304 m²
13	Création d'un parc de stationnement	Commune	108 m²
14	Sécurisation des cheminements piétons et cyclables le long du chemin départemental 669	Commune	1935 m²



Légende

- Zones U : Bourg ancien et hameaux
- Zones 1AU : zones à urbaniser en priorité
- Zones 2AU : zones à urbaniser dans un second temps
- Zones A : zones agricoles
- Zones N : zones naturelles
- Zones Np : zones naturelles protégées
- Espaces boisés denses
- Autorisation de mutation des bâtiments agricoles de par l'intérêt architectural
- Emplacements réservés pour ouvrage public, installation d'intérêt général, espace vert, voie ou passage public à créer ou voie publique à élargir
- Numéro d'opération
- Périmètre de Protection des Risques d'Inondation : zone orange
- Construction récente ou aboutie du cadastre
- Périmètre de Protection des Risques d'inondation : zone rouge
- Périmètre de Protection des Risques d'inondation : zone bleue

